

Règlement 2014

Inscriptions

Toute personne (homme ou femme) né(e) avant le 1^{er} janvier 1998 peut s'engager en présentant soit :

Une licence FFC 2014

Une licence Ufolep 2013/2014 ou 2014/2015 indiquant la pratique du cyclisme

Une licence FSGT 2014

Un certificat médical daté de moins d'un an autorisant la pratique du cyclisme en compétition

Engagement

Le coût de l'engagement est de 6,5€ (FFC) ou 8€ (autres) à l'avance ou 9€ sur place.

Dossard

La remise des dossards se fera à la salle des fêtes (ancienne gare) de Maron à partir de 14h.

Le dossard est à mettre à gauche.

Echauffement

Dès le départ du premier coureur, l'échauffement est interdit sur le circuit sauf entre le départ et le croisement avec la route de « Villey le sec – Neuves Maison ».

Ne pas négliger l'échauffement.

Heure de départ

Les pré-inscrits peuvent choisir leur heure de départ (entre 15h et 16h).

Sinon, l'heure de départ sera déterminée dans l'ordre d'engagement en fonction des horaires disponibles.

Le premier départ a lieu à 15 heures, puis de minute en minute.

Départ

Le départ est donné sur la rue de la gare au niveau du restaurant « le Caroloup ».

Circulation sur la voie de droite

Plusieurs contrôleurs sont placés au cours de la montée.

Si un coureur coupe complètement la ligne blanche, il sera pénalisé d'une minute par infraction.

Voiture suiveuse :

Aucune voiture suiveuse n'est autorisée.

La route est fermée dans le sens de la montée.

Coureur doublé

Tout coureur doublé ne devra pas prendre le sillage du coureur le doublant sous peine de disqualification.

Signalétique

Des panneaux ou indications au sol indiqueront sur le bord de la route :

3 derniers kilomètres

2 derniers kilomètres

Dernier kilomètre

500 derniers mètres

300 derniers mètres

100 derniers mètres

L'arrivée sera matérialisée par une flamme « Culture Vélo », sur la droite de la route. Elle sera placée au niveau du restaurant « le Crocodile ».

Parking à l'arrivée

Le parking du restaurant « le Crocodile » est disponible à l'arrivée.

Deux coureurs à égalité de temps

Au classement général, le sexe est déterminant (femme puis homme).

Sinon le second critère est l'âge, au bénéfice du plus âgé.

Récompenses

Les récompenses seront délivrées selon les 7 catégories d'âge (âge atteint en 2014) suivantes :

« Hommes – moins de 30 ans »

« Hommes -30-39 ans »

« Hommes - 40 – 49 ans »

« Hommes - 50 – 59 ans »

« Hommes - 60 ans et + »

« Femmes - moins de 35 ans »

« Femmes - 35 ans et plus »

La présence des participants est obligatoire pour la remise des prix, sauf en cas d'impondérable et en l'ayant signalé auprès de l'organisation.

La remise des récompenses aura lieu vers 17h30 à la salle des fêtes de Maron.

Autre litige

Si un point non prévu dans ce règlement s'avère en cours ou après l'épreuve, l'organisation se chargera de prendre une décision.